



La ville en quartiers: découpages de la ville en histoire urbaine

Pierre-Yves Saunier

► To cite this version:

Pierre-Yves Saunier. La ville en quartiers: découpages de la ville en histoire urbaine. Genèses. Sciences sociales et histoire, 1991, n°15, mars, p.103-114. halshs-00002778

HAL Id: halshs-00002778

<https://shs.hal.science/halshs-00002778>

Submitted on 5 Sep 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUELQUES ÉLÉMENTS SUR L'ÉTUDE DU QUARTIER EN HISTOIRE URBAINE

Il y a une quinzaine d'années, Maurice GARDEN traçait les grandes lignes d'un projet de recherche historique sur le quartier ⁽¹⁾. Les développements ultérieurs ne semblent pas avoir été à la hauteur d'objectifs ambitieux qui faisaient de l'approche micro-urbaine dans le cadre du quartier *"la seule manière d'essayer de percevoir la continuité de la ville comme forme de vie originale et permanente"* ⁽²⁾.

En effet, l'historien français semble aujourd'hui se poser sur le quartier les mêmes questions qu'il y a quinze ans. Les grandes synthèses d'histoire urbaine en ont d'ailleurs en leur temps témoigné. Les 71 entrées que présente le mot *"quartier"* dans l'index du tome 4 de *l'Histoire de la France urbaine* ne renvoient pas à des pages où le thème du quartier est problématisé, mais à des descriptions de certains "types". On y rencontre la Croix-Rousse de Lyon, Belleville, le quartier breton du XIII^e arrondissement de Paris, le quartier Saint Sauveur de Lille, aussi bien que les "quartiers" des opérations immobilières ou ceux des grandes divisions sociales des villes ("quartiers" populaires, "quartiers" bourgeois). L'impression qui se dégage de la lecture de ces pages est que le quartier y est un mot, et non pas un concept. Des images, des noms, des lieux, c'est là le quartier que nous offre cet ouvrage de référence. Ce n'est pas rien, mais ce n'est pas assez non plus pour savoir si le quartier est "bon à penser" pour l'historien, sous cette forme qui tient plus aux héritages de l'histoire ouvrière et sociale qu'à une véritable réflexion sur les phénomènes urbains.

L'impasse méthodologique dans laquelle me semble être tombé le thème du quartier n'est nulle part plus manifeste que dans l'approche proprement spatiale du quartier. Les hésitations des thèses d'histoire urbaine lorsqu'il s'agit de délimiter le "quartier" qu'elles étudient

¹ "La vie de quartier", Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1977, n°3.

² Maurice GARDEN, "Le quartier nouvel objet de l'histoire?", Economie et humanisme, n° 261, sept-oct. 1981, p.59. Pour une plus longue discussion sur les avatars de la problématique du "quartier", voir les actes à paraître du colloque "Le quartier urbain en Europe XVI^e-XX^e siècles, réalités et représentations", Ecole Française de Rome.

en attestent ⁽³⁾. Peut-être doit-on invoquer plus généralement une certaine indifférence de l'histoire française vis-à-vis de l'espace. Lieu-prétexte des grandes thèses et de la plupart des travaux d'histoire en général, il en est rarement le sujet ⁽⁴⁾. Le peu de considération prêté par les historiens aux approches de l'espace urbain par les géographes ou les sociologues ⁽⁵⁾ montre aussi les limites de cet intérêt. A travers une approche monographique, il est possible de montrer comment l'approche de la question par l'étude générale des procédures de découpage spatial de la ville peut amener à considérer le "quartier" comme autre chose qu'un foyer de solidarité et de chaleur, une communauté recréée à l'intérieur de la ville anonyme, voir une bastion de contre-culture populaire, en refusant les connotations positives attachées au terme de "quartier" qui tendent à en faire un titre que l'on décerne, un adjectif qualificatif plutôt qu'un nom commun.

C'est en s'intéressant à l'espace urbain en général qu'il est possible de retrouver un certain nombre de découpages de l'espace d'une ville, auxquels se livrent aussi bien les particuliers que les groupes ou les institutions. Les traquer pour eux-mêmes est long, fastidieux et aboutit à un résultat décevant: on se trouve alors face à une ville éclatée en multiples portions, qui se chevauchent et s'entremêlent ⁽⁶⁾. Tel quartier considéré comme indubitable éclate en multiples aires de jeux, de fêtes ou de revendication, telle circonscription administrative se révèle une référence pour la vie collective, une tentative de cerner certaines réalités sociales, telle entité reconnue ici ne l'est plus là.

Faut-il alors renoncer à identifier des sous-espaces cohérents dans la ville? Ou plutôt modifier l'idée que nous faisons de la division spatiale des villes, à savoir une fixation d'espaces différenciés qui ont leurs limites, leur sens social et leur nom quoiqu'on fasse? Si l'on veut bien considérer que l'opération de délimitation de "quartiers" est avant tout, et quelle qu'en soit l'origine, une procédure de classification "banale", de mise en ordre, de compréhension, de

³ Voir par exemple les démarches adoptées par Vincent FEROLDI, Le quartier Saint-Louis de la Guillotière, 1851-1876, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université Lyon II, 1981; Olivier ZELLER, Familles, habitats, métiers: les recensements lyonnais de 1597 et 1636, thèse de doctorat de troisième cycle d'histoire, Université Lumière Lyon II, 1981; Florence BOURILLON, Etude de la sociabilité dans un milieu pré et post-haussmanien: le quartier des Arts-et-Métiers à Paris entre 1850 et 1880, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Paris X, 1986; Jean-Paul BURDY, Le Soleil Noir, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Lyon, Université Lyon II, 1986; Patrick GERVAISE, Les "Passages" à Levallois-Perret, quartier populaire, quartier de la "Zone" (1826-1972), thèse de doctorat d'histoire de l'Université Paris 7, 1987.

⁴ Voir Bernard LEPETIT et Patrice BOURDELAIS, "Histoire et espace" dans Franck AURIAC & Roger BRUNET (sous la direction de): Espaces, jeux et enjeux, Paris, Fayard, 1986.

⁵ Par exemple M.J BERTRAND, Pratique de la ville, Paris, Masson, 1978. Voir aussi comment le concept de "classe socio-spatiale" développé par Alain REYNAUD (Société, espace et justice, Paris, PUF, 1981), riche d'idées pour aborder le thème du quartier, n'a pas suscité d'échos parmi les historiens, pas plus que les travaux d'Henri LEFEBVRE et notamment La production de l'espace.

⁶ Pour un plus long développement, voir Pierre-Yves SAUNIER, Lyon au XIX^e siècle: les espaces d'une cité, thèse de doctorat de l'Université Lumière-Lyon II en histoire, 1992.

gestion de la complexité ⁽⁷⁾, on doit dès lors l'admettre dans toute sa variété. C'est ce postulat qui est choisi ici, et les pages qui suivent vont tenter de montrer son intérêt.

Découpages officiels

Je parlerai d'abord de la question des découpages dits "administratifs", parce qu'ils sont souvent laissés de côté par l'historien de l'époque contemporaine. En effet, si on dispose de quelques travaux sur la genèse, la fonction et l'évolution des circonscriptions urbaines de l'Ancien Régime ⁽⁸⁾, les références sur le contemporain sont pratiquement inexistantes. Si les travaux de Philippe BOUTRY sur les paroisses ou, à une échelle plus importante, de Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER sur la formation des départements ⁽⁹⁾ marquent un regain d'intérêt pour ces questions, celui-ci ne s'est pas encore manifesté à l'égard des circonscriptions urbaines ⁽¹⁰⁾. Toujours est-il que le découpage administratif des villes du XIX^e ou du XX^e siècle est dédaigné par l'historien. Ce dédain se manifeste sous deux aspects: l'utilisation aveugle des circonscriptions administratives pour cerner les réalités quantitatives d'une ville ou le rejet des circonscriptions administratives, comme "insignifiantes" ou "artificielles", participent en effet du même désintérêt pour ce qui semble pourtant un cadre incontournable de la vie de ses habitants et une manifestation essentielle du ou des pouvoirs. Les contraintes de la recherche (collecte ou constitution des données) justifient bien souvent ces attitudes. Mais il y a dans cette acceptation muette et ce rejet catégorique un même refus d'examiner l'objet. Si les historiens de la période moderne concèdent parfois une représentativité à la circonscription administrative, admettant qu'elle reflète une réalité sociologique ou un "vécu", leurs collègues de la période contemporaine y voient plutôt une entreprise technocratique, le placage d'un découpage arbitraire sur une société urbaine qui n'en peut mais. Le "quartier" administratif, considéré comme un "corps" de la société d'ordres de l'Ancien Régime, n'est plus considéré du tout dans la société de classes de l'époque contemporaine.

Et pourtant. les habitants de la ville du XIX^e siècle n'ont-ils pas toujours à prendre conscience et à utiliser ces cadres qui font du canton de justice de paix le recours des petits conflits familiaux ou de voisinage, de l'église paroissiale le centre de la vie religieuse, du

⁷ Voir à ce titre "Sociologie du découpage et de ses usages politiques", Travaux du CERIEP, Lyon, CERIEP, 1992.

⁸ Par exemple Robert DESCIMON & Jean NAGLE, "Espaces et fonctions sociales: les quartiers de Paris du Moyen-Age au XVIII^e siècle", Annales E.S.C., avril-septembre 1984.

⁹ P.BOUTRY, Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars, Paris, Cerf, 1986; M.V OZOUF-MARIGNIER, La formation des départements. la représentation du territoire français à la fin du XVIII^e siècle, Paris, Editions de l'E.H.E.S.S., 1989.

¹⁰ Une exception, dans le cadre de l'enquête lancée par M.GARDEN: Martine DELASSISE & Dominique DESSERTINE, "Approche historique de la notion de quartier à Lyon", Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1979, n°1.

commissariat de police le foyer de l'ordre public et de la mairie d'arrondissement le lieu privilégié des événements de leur vie de citoyens? D'autre part, les procédures de découpage sont-elles à ce point plaquées sur la ville par une administration omnipotente? A partir de l'observation de quelques découpages institutionnels (canton de justice de paix, paroisse, arrondissement municipal, commissariat de police), depuis la réorganisation révolutionnaire des années 1789-95 jusqu'en 1914, on peut donner quelques éléments de réponse à ces questions.

Il y a bel et bien un grand projet rationalisateur à la base de la réorganisation des découpages administratifs urbains aux lendemains de la Révolution Française. Comme dans l'opération de création des départements, le remaniement des subdivisions urbaines recherche aussi une coïncidence des différentes fonctions de l'appareil d'état, censée garantir à la fois l'égalité des citoyens et la perfection de l'administration. Les cantons de justice de paix, tracés à Lyon au tournant de 1790, servent de circonscription-étalon à cette entreprise. Les circonscriptions paroissiales, les "cantons" des commissaires de police ou les divisions municipales nées de la Constitution de l'an III ⁽¹¹⁾ commencent donc leur carrière en respectant les limites des cantons de justice de paix. Cependant, l'entreprise de coïncidence va perdre de son caractère absolu dès les débuts du Premier Empire.

Le premier ennemi de ce projet d'Etat est l'Etat lui-même. Les modifications qui touchent à plusieurs reprises la circonscription-mère du canton de justice de paix ne favorisent pas la stabilité des découpages-fils. Plus encore, la montée des rationalités particulières à chaque "fonction" administrative met à mal le projet initial. A partir des premières années du Consulat, les circonscriptions policières et religieuses ne cessent ainsi de se modifier suivant leur propre rationalité. Celle-ci réside non seulement en une adaptation à la fonction, mais aussi à une recherche d'adéquation aux nécessités du terrain.

Il ne s'agit pas seulement, comme le montrent les rapports de police ou les documents rédigés par les "Commissions de délimitation" des nouvelles paroisses, de faire en sorte que les secours religieux soient assurés correctement sur tout un territoire, ou que les habitants dans le besoin puissent joindre au plus vite le commissaire. Pour des raisons budgétaires, la recherche du "meilleur" découpage spatial en termes de distance ou de densités est d'ailleurs impossible, même s'il est rêvé à plusieurs reprises. Les autorités religieuses ou préfectorales sont en fait surtout soucieuses de suivre les évolutions de la population urbaine. Paroisses et commissariats sont ainsi bien souvent les premiers découpages et équipements à toucher les nouvelles agglomérations populaires ⁽¹²⁾.

¹¹ Elle partage les villes de plus de 100 000 habitants en plusieurs municipalités

¹² Cf. Pierre-Yves SAUNIER, "L'Eglise et l'espace de la grande ville au XIX^e siècle: Lyon et ses paroisses", *Revue Historique*, n°CCLXXXVIII/2.

Ce souci du terrain n'est pas étranger non plus à des circonscriptions moins évolutives comme le canton de justice de paix ou l'arrondissement municipal. En raison même de leur importance politique qui explique leur relative inertie, le découpage des arrondissements municipaux et des cantons de justice de paix démontre une grande attention aux occupations sociales de l'espace. Les délimitations des cantons de justice de paix sont ainsi en partie définies par le nombre des justiciables qu'ils contiennent, ou des affaires que le juge de paix doit traiter. Mais c'est surtout le poids des réalités politiques qu'on sent planer sur toutes les tentatives de redélimitation ou de création des cantons. Les subtiles opérations gouvernementales de *gerrymandering* ⁽¹³⁾ et les résistances à toute augmentation du nombre des cantons urbains qui pourrait renforcer le pouvoir de Lyon sur l'assemblée du département ⁽¹⁴⁾, voilà ce qui oriente en profondeur les choix en matière de cantons.

Cette implication de la circonscription administrative dans la vie politique de la cité est plus nette encore en ce qui concerne l'arrondissement municipal. Sous des régimes aussi divers que le Directoire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, la Seconde République ou le Second Empire, la division de Lyon (et d'autres grandes villes) en arrondissements est toujours une arme destinée à briser l'opposition, ou simplement la force, d'un pouvoir municipal jugé "*anséatique* <sic>", selon le mot d'un préfet de la Monarchie de Juillet. Dans le cadre de ce véritable conflit de souveraineté, préfets et ministres s'efforcent de faire correspondre ces divisions spatiales de la cité à ses divisions sociales. Ainsi le premier découpage de l'an III individualise-t-il les trois grands espaces des élites lyonnaises: gros négociants de Saint Clair dans la division du Nord, rentiers et nobles dans celle du Sud, hommes de loi et clergé dans celle de l'Ouest, la division permet d'opposer certains groupes qui bataillent ferme l'un contre l'autre dans la vie politique lyonnaise, en même temps qu'elle tente de former des ensembles cohérents, des "entre-soi" qui pourront être gérés sans heurts. Le découpage en cinq arrondissements de 1852 s'inscrit dans de semblables logiques, et tente de briser l'unité de Lyon en transformant en arrondissements municipaux les principales communes annexées à Lyon (La Guillotière et la Croix-Rousse). La création en 1867 du 6^e arrondissement illustre bien la nature géopolitique de ce jeu de découpe. Le préfet du Rhône Chevreau, qui met en évidence l'étendue et le peuplement du 3^e arrondissement, insiste surtout auprès du ministre sur l'intérêt de la séparation de cette ancienne circonscription entre un arrondissement peuplé "*de tâcherons et d'ouvriers*" et un autre habité des "*commerçants, gens de finance, rentiers*" ⁽¹⁵⁾. En effet, poursuit le représentant du gouvernement, l'utilisation par la division administrative de cette

¹³ Découpage de circonscriptions électorales pour favoriser les intérêts d'un homme ou d'un parti. Voir Hervé GUILLOREL "Espace et politique", in Pierre-Henri DERYCKE (textes rassemblés par), Conceptions de l'espace, Paris, Université Paris X-Nanterre, 1981.

¹⁴ Cette résistance vient du gouvernement et des autres parties du Conseil Général

¹⁵ Archives départementales du Rhône, 1M 95, rapport au ministre de l'Intérieur du 20 novembre 1865.

division sociale serait la seule solution "*pour avoir complètement raison de l'esprit d'individualité de cette ancienne commune*". Un examen détaillé des fondations paroissiales fournirait lui aussi des indication en ce sens: pour l'évêque, comme pour le préfet, le jeu sur la division de l'espace est un outil de gestion des territoires urbains.

Il est d'ailleurs reconnu comme tel par les administrés eux-mêmes, qui cherchent à le mettre au service de leurs intérêts. Il existe bel et bien une demande de circonscriptions, et une pression constante quant au choix de leurs limites. Habitants de Lyon extra-muros qui pétitionnent à plusieurs reprises pour la création d'un nouveau canton urbain qui cesse de mélanger leurs votes, leurs intérêts et leurs représentants aux conseils électifs avec les ruraux du canton de Villeurbanne; demande de certains habitants de la rive gauche du Rhône pour être rattachés au 6^o arrondissement et non au 3^o; manifestations de rejet des riches habitants du quai Tilsit à la veille d'être éloignées de la paroisse de Saint Martin d'Ainay pour être mélangés "*à des fidèles dont les habitudes, les moeurs, les manières d'être et par la suite la forme des besoins spirituels sont différents*" ⁽¹⁶⁾; initiatives collectives de créations de paroisses pour se séparer de groupes inférieurs ou supérieurs, ce ne sont là que quelques exemples. Outre ces enjeux de distinction ou d'intérêt (notamment dans le cas des paroisses), les demandes de création de certaines circonscriptions traduisent une volonté de plus grande implication dans la vie politique nationale ou locale. Sous la III^e République, les demandes de créations de nouveaux arrondissements montrent comment la forme de l'arrondissement, créée pour briser l'unité de Lyon, est devenue une des structures acceptées de la vie municipale. Les radicaux locaux les adoptent après 1860, on en demande la création pour voir représenter les "*intérêts de la localité*", on en parle en terme de "*commodités*" et de "*services*", et les habitants désirent être au plus près des mairies d'arrondissements.

Mais l'attachement des administrés ne se traduit pas seulement par ces utilisations "stratégiques" des circonscriptions administratives. Il y a aussi une véritable reconnaissance, une utilisation, une revendication de ces circonscriptions. Sans occulter les manifestations de rejet, notamment celles qui se manifestent dans l'emploi du nom des vieilles communes plutôt que de la nomenclature chiffrée des arrondissements, on doit aussi mettre en évidence le mouvement d'adéquation aux circonscriptions administratives. Ainsi la paroisse peut avoir son discours sur l'appartenance ⁽¹⁷⁾ et ses rituels qui assurent la connaissance de ses confins ⁽¹⁸⁾. De la même manière, la fréquentation des institutions familiarise avec leurs limites: la visite au

¹⁶ Archives départementales du Rhône, V 37, dossier Saint Georges, pétition de décembre 1868.

¹⁷ Le Manuel de Saint Polycarpe, paroisse des pentes de la Croix-Rousse l'exprime ainsi en 1896 : "*aimer tout ce qui est de la paroisse comme on aime son berceau, son chez soi, sa famille, sa patrie, donner ses préférences à son église, préférer les oeuvres de la paroisse aux autres, avoir le souvenir de sa paroisse*". "*Par l'esprit paroissial, on sera assurément sauvé. La paroisse est la porte du ciel*", conclut le manuel.

¹⁸ Les processions de la Fête-Dieu parcourent souvent les limites de la paroisse, surtout quand celles-ci sont l'objet d'un litige avec la paroisse voisine.

commissariat, la lecture des résultats électoraux (communiqués par cantons et arrondissements, qui sont à la fois circonscriptions de gestion et de représentation électorale) sont des éléments de cet apprentissage. L'organisation municipale en arrondissements, lesquels servent de base au suffrage des citoyens lors des élections municipales de 1870 à 1873 puis après 1881, s'insinue ainsi profondément dans la vie quotidienne. De nombreuses associations se déclarent ainsi "du 4^o" ou "du 3^o" arrondissement. Cette volonté de coller à la circonscription administrative se justifie sans doute en partie par l'intérêt pratique et symbolique d'une telle dénomination. Pour les fanfares et les groupements musicaux, qui sont les plus nombreux à adopter ce type de dénomination, il y a dans cette appellation "officielle" l'espoir de subventions ou d'un rôle à jouer dans les festivités locales. Mais cette revendication onomastique, qui est aussi une manière de se dire et de se situer, est plus généralement ancrée dans les comportements politiques et administratifs: puisque les arrondissements servent de cadre à l'action politique, ou à la gestion municipale, les sociétés politiques (cercles), les associations professionnelles, sociales (bienfaisance laïque) sont nombreuses à prendre leur nom. Par ailleurs, la structure même des débats municipaux est influencée par ce découpage électoral, et les séances du Conseil Municipal se résument bien souvent entre 1870 et 1914 à ce que Victor Augagneur, maire de 1900 à 1905, appela "*la guerre des arrondissements*". C'est en conséquence de véritables "projets d'arrondissement" que les candidats présentent parfois lors de leurs campagnes. De tout cela l'arrondissement sort renforcé, à la fois comme cadre d'expression des intérêts locaux et comme véritable "classe socio-spatiale" ⁽¹⁹⁾. Il est par ailleurs le support de certains jugements moraux portés sur ses habitants. La lecture d'un simple compte-rendu de 14 juillet dans le Progrès, le grand journal radical de Lyon, donne accès à quelques classements de ce type: le 2^o "*réactionnaire*", le 4^o "*foyer ardent de la démocratie*", etc. Les notations de ce type ne sont pas rares, et montrent comment au regard de l'extérieur l'arrondissement peut constituer un véritable groupe. Certes, ce groupe, comme celui de la paroisse ou du canton, ne prend tout son sens qu'en certaines occasions (élections, conflits, fêtes...). Mais ces groupes sont-ils vraiment différents des "communautés de quartier" qu'on pourrait repérer à partir de divisions spatiales *a priori* considérées comme plus "vécues", à savoir les "quartiers" repérables dans les témoignages "communs" des habitants de Lyon?

Découpages communs

A travers de multiples sources, il est en effet possible d'accéder à des découpages spatiaux qui sans être reconnus au terme de la loi, sont utilisés en diverses circonstances. La simple description de la ville dans un roman, le récit d'une promenade dans un recueil de

¹⁹ "Tout groupe social défini par une appartenance spatiale" dit en substance Alain REYNAUD dans "Le concept de classe socio-spatiale", Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n°30, 1979

souvenirs mais aussi les découpages mis en place pour les besoins d'une fête ou d'une requête collective ne sont ni plus ni moins artificiels que les circonscriptions administratives. Ils me semblent tout aussi opératoires, instrumentaux, en ce sens qu'ils répondent à une nécessité: celle de se repérer, de rendre claire la ville qu'on décrit, de préciser les limites d'une organisation ou encore de tracer les frontières d'un groupe. La différence majeure pourrait résider dans la précision des espaces ainsi délimités. On constate en effet des incertitudes, voir des absences de délimitation exacte. Mais ces incertitudes existent aussi pour les délimitations des ressorts administratifs, comme en témoignent notamment de nombreux conflits entre paroisses. Mais le conflit sur les limites est partie même de tout processus de délimitation, et son absence n'est pas critère de la "véracité" d'un de ces processus. Quelles sont alors les singularités de ces découpages communs, si l'on veut bien admettre qu'ils ressortent des mêmes logiques que les tracés administratifs que nous venons d'entrevoir, à savoir la maîtrise de l'espace urbain et des populations qu'il porte?

Les découpages "communs" n'en ont pas moins leurs caractéristiques propres. Revenons tout d'abord sur la question des limites et de leur reconnaissance. Si deux bandes de gosses voisines connaissent chacune le terrain de l'une et de l'autre, ou si tel groupe connaît les limites à transgresser ou à respecter pour manifester ses sentiments vis-à-vis d'un autre groupe ⁽²⁰⁾, tout individu extérieur à ces groupes franchit sans s'en apercevoir les multiples Rubicon qui marquent l'espace des villes. Ainsi les découpages spatiales de véritables territoires, marqués par une solidarité et une connivence de ceux qui les occupent, peuvent rester opaques à l'observateur s'ils ne sont pas explicités par un témoignage ou un événement particulier. Aussi faut-il se faire à l'idée qu'on ne capture que quelques uns des nombreux découpages qui couturent le sol de la cité.

Une deuxième singularité à signaler est celle de la présence de véritables angles morts dans ce que les géographes appelleraient des "cartes mentales" de Lyon ⁽²¹⁾. Alors que les découpages administratifs ne laissent aucune partie du territoire communal en dehors de leur quadrillage, ces découpages d'un autre type admettent l'oubli, la négligence, l'absence. Ils n'ont d'ailleurs pas forcément vocation à prendre en compte l'ensemble du territoire urbain, mais à en rendre lisible et utilisable une partie, celle dont il faut se servir ou expliquer le fonctionnement. Si le guide touristique partage souvent tout Lyon en zones précises pour situer les monuments et les cheminements de son lecteur, le comité de quartier qui définit son terrain d'action n'a pas à se préoccuper des espaces situés à l'autre extrémité de la ville. Mieux même, ce refus de prise

²⁰ John MERRIMAN donne l'exemple des porcelainiers et des bouchers de Limoge qui respectent certaines limites précises, ou se défilent par des défilés qui les transgressent (The red city: Limoges and the French nineteenth century, New-York/Oxford, Oxford University Press, 1985).

²¹ R.M.DOWNS & B.D STEA, Essai sur la cartographie mentale: des cartes plein la tête, Sainte Hyacinthe, Edisem, 1981.

en compte de la totalité de la ville est une opération consciente, qui exprime un jugement sur la partie oubliée ou laissée indéterminée. Lorsque les guides laissent de côté les quartiers de Vaise ou de La Guillotière, sans les délimiter ni les situer (dans les cartes ou dans le texte), c'est qu'ils en déconseillent en fait la visite aux étrangers, pour cause d'altérité sociale ou culturelle. Et si Eugène de LAMERLIERE en 1833 réduit sa présentation de Lyon à "*Bellecour, Saint Clair et les Terreaux*", c'est parce qu'il fait de ces groupes socio-spatiaux les clés de la structure sociale de la ville ⁽²²⁾. Si on veut suivre la variété des découpages de la ville, encore faut-il aussi les prendre pour ce qu'ils sont, c'est à dire de véritables représentations sociales, des constructions de la réalité, et non de simples "comptes-rendus" de l'organisation spatiale de Lyon.

Ces premiers jalons posés, on peut aller plus loin dans cette dimension "moyenne" des découpages où, *a priori*, on pense devoir rencontrer les "vrais quartiers" de Lyon. Si l'on s'attache à suivre les entités spatiales qui sont reconnues comme telles, plusieurs bémols apparaissent immédiatement. C'est tout d'abord la très fréquente coïncidence de ces quartiers reconnus que sont la Croix-Rousse, La Guillotière, les Brotteaux ou le "Vieux Lyon" avec les entités administratives. Cette fréquente adéquation résulte autant des efforts institutionnels pour donner des contenus précis aux circonscriptions qu'aux appuis que fournissent les circonscriptions à tous ceux qui tentent de définir les "quartiers" de Lyon. Cela est particulièrement net dans le cas des guides touristiques qui s'appuient sur les cantons puis sur les arrondissements pour présenter Lyon à leurs lecteurs. L'usage de ces références administratives supplée au flou de délimitation qu'on peut constater y compris pour les plus "structurés" des quartiers de Lyon ⁽²³⁾. Il est vrai que trouver des marches là où l'on espérait des frontières n'est pas forcément rédhibitoire. Mais cela doit être inquiétant si ces marches sont considérées comme un quartier, comme dans le cas des pentes de la Croix-Rousse. Cependant, les incertitudes ne s'arrêtent pas à cette "géométrie variable" du quartier. Pénétrer dans les perceptions et les utilisations de l'espace des quartiers "mythiques" de Lyon, c'est aussi se confronter à leur éclatement en de multiples sous-espaces.

A lire les souvenirs d'enfance d'auteurs lyonnais nés sur les pentes de la Croix-Rousse entre 1870 et 1895, on prend la mesure du savant découpage qui établit les territoires de chaque bande de gamins, organisés par rues ou par places, étagés en lanières le long des rudes côtes qui mènent à la Croix-Rousse avec le Jardin des Plantes à mi côte comme terrain neutre ou plus souvent comme champ de bataille. La lecture des souvenirs, et pas seulement de ceux qui se réfèrent aux jeux de l'enfance, éclatent pareillement les "quartiers" en de multiples sous-espaces, rues, morceaux de rues, décrits comme les terrains de la vie quotidienne. Les

²² Lyon vu de Fourvières, Lyon, Boitel, 1833.

²³ dans son article déjà cité sur les barrières de Turin, D.JALLA montre ces mêmes fluctuations pour le quartier si "typé" de la barrière de Nice.

nombreuses descriptions de Lyon proposent elles aussi des sous-divisions liées aux spécialisations professionnelles, au relief, voir aux conditions climatiques (pour les topographies médicales) ou aux opinions politiques. Cet éclatement n'est donc pas le simple fait d'une diversité inhérente aux perceptions individuelles.

Certains découpages collectifs, utilisés dans des circonstances habituellement prises à témoin pour montrer la cohérence du "quartier", achèvent la peinture de cette complexité. L'espace des comités des fêtes du 14 juillet, dont les délimitations sont publiées chaque année dans Le Progrès, fait ainsi éclater les quartiers en de multiples regroupements autour de rues, de portions de rues, voir de maisons ⁽²⁴⁾. Ces petits quartiers affirmés pour la fête traduisent sans doute des liens de la vie quotidienne, à travers les cheminements, les réseaux familiaux ou amicaux, les fréquentations des commerçants, toutes choses qui sont mobilisées pour l'occasion. Pour continuer de galvauder un terme déjà usé, on doit même dire qu'ils supportent un fort sentiment "d'appartenance". Qu'on choisisse de s'amuser, de construire ensemble un décor et une fête semble en effet indiquer à la fois interconnaissance, connivence ou communauté. D'ailleurs, ces petits quartiers festifs étaient souvent appelés à Lyon "*communes*" ou "*villages*", et certains élisent un "*maire*" d'un jour qui préside aux jeux et aux danses.

Il ne faut pourtant pas conclure que ces comités des fêtes donnent les véritables clés ou les authentiques contours des "communautés" infra-urbaines. Lorsque Thierry Joliveau se livre à l'examen des associations d'habitants, ces "*comités d'intérêt local*" qui se constituent à partir de 1880 pour demander des améliorations (voirie, éducation, ordre public), il se trouve en face d'espaces à la fois différents des micro-espaces festifs et des grands quartiers "mythiques" de Lyon. Souvent flous et indéterminés, les territoires de ces comités sont soumis à l'émergence d'un comité voisin, aux mouvements des membres de l'association ou encore à la nature des revendications formulées. Somme toute, ces associations ressemblent plus à des groupements volontaires et conjoncturels qu'à des expressions communautaires. Ces structures revendicatives, dont on pourrait s'attendre à ce qu'elle tiennent le discours de l'identité et de la particularité du quartier, ne se livrent d'ailleurs pas à de tels plaidoyers avant les années 1930, et plus encore les années 1950 où elles développent le thème du "quartier-village". Bien au contraire, elles insistent sur l'indifférenciation du "*quartier*" par rapport au reste de la ville et développent "*une logique de l'intégration et de l'indistinction spatiale et sociale*" comme l'explique Thierry Joliveau. C'est plus tard, lorsque les profits matériels et symboliques du discours de l'indifférenciation sont moins importants, qu'elles développent un discours d'autonomie et de spécificité.

²⁴ Thierry JOLIVEAU, Associations d'habitants et urbanisation. L'exemple lyonnais (1880-1983), Lyon, Editions du CNRS, 1987.

Que faire de toutes ces contradictions? La réflexion ne doit pas, je crois, porter sur la recherche d'une délimitation "idéale". La question n'est pas de choisir entre les milliers de perceptions individuelles, les 150 comités des fêtes de 1903, les 91 espaces pétitionnaires de 1890-1910 ou les 45 associations de quartier identifiées entre 1880 et 1914 pour trouver une quelconque échelle idéale, un espace parfait pour étudier la "vie de quartier" ou le "quartier". Tous ces espaces ont une place, une importance, une fonction dans la vie des habitants qui les fabriquent ou qui les utilisent. Ils répondent à une demande, à un besoin particulier, et ce serait nier l'ensemble des autres modalités de division de l'espace que de privilégier une de ces découpes pour incarner un quelconque "quartier" qui serait l'unité de base de la société urbaine. Il faut au contraire les prendre toutes en compte, pour saisir la variété de ces usages de l'espace qui traduisent tous des délimitations opératoires accomplies en fonctions d'objectifs aussi divers que la revendication collective, la fête ou le déplacement individuel. Pour revenir encore sur cette nécessité de rompre avec une approche centrée sur un modèle de quartier clos et compact dont on serait dispensé d'interroger l'existence même, attardons nous pour finir sur le thème de la "personnalité", de "l'identité" des quartiers.

Le quartier comme référence identitaire

La variété qui vient d'être mise en évidence montre comment un même individu peut ressortir à plusieurs logiques "territoriales" et appartenir à des ensembles spatiaux qui se recoupent, s'emboîtent ou se juxtaposent. Plus largement, elle illustre comment l'espace de référence, celui duquel on se dit, peut être trompeur. On peut faire deux remarques à ce sujet, qui touchent d'abord à la qualité de cette référence, d'autre part au contenu de ces identités déclinées.

Il faut tout d'abord noter que l'opération qui consiste à se dire d'un "quartier" n'implique pas forcément une revendication identitaire qui mette en jeu le groupe ou l'individu tout entier. Lorsqu'au hasard des ouvrages littéraires ou des archives on rencontre des revendications du genre "je suis de la Croix-Rousse", faut-il vraiment le considérer comme le signe d'un rattachement prioritaire à un quartier précis? Je crains qu'il n'y ait dans l'interprétation de ces faits de langage relatifs à "l'appartenance" une certaine candeur de la part de l'historien. J'en prendrais pour signe la récurrence de l'importance apportée à une expression aussi commune que "*aller en ville*". On la trouve régulièrement rapportée comme un signe de l'extériorité du quartier par rapport à l'ensemble urbain, du faubourg par rapport à la cité intra-muros, etc. C'est pourtant, aujourd'hui encore, une expression commune qu'emploient de nombreux citadins, à Lyon comme ailleurs, simplement pour dire qu'ils sortent de chez eux pour faire quelques commissions, y compris "*dans le quartier*". C'est à ce genre de déformation qu'on s'expose en traitant au premier degré, comme un témoignage ou une déclaration d'appartenance, ces signes

d'identité spatiale qu'on rencontre ça et là. On trouve de telles déclarations rattachées à de multiples échelles spatiales. On se dit d'une maison à qui la connaît, d'une rue à qui en est familier, d'un quartier lorsque l'interlocuteur connaît la ville de loin. C'est aussi en ce sens, comme éléments de base d'une grammaire spatiale de la ville, comme "plus petit dénominateur commun" permettant la communication entre individus que sont donnés comme espaces de références les grands "quartiers" de Lyon, noms de lieux-dits (La Guillotière, les Brotteaux) ou de voie publique (Bellecour, Terreaux). Ces noms font partie d'un "patrimoine spatial" ancien, certains sont présents sur les cartes et dans les bouches des Lyonnais depuis plusieurs décennies, plusieurs siècles. Si tous ne les délimitent pas de la même manière, chacun sait en gros où ils se trouvent, et c'est assez pour communiquer une référence spatiale, pour dire où l'on habite, où l'on veut aller.

Mais évoquer ces grands quartiers de Lyon, c'est faire référence non seulement à un endroit, mais aussi à des données qui situent socialement ceux qui disent y appartenir. Ce sont là de véritables "régions morales" qui disent à l'interlocuteur à qui il a affaire. Sans entrer dans les subtilités des "rôles" que peut chercher à tenir un citadin en modulant l'énonciation de ses références spatiales (selon ses interlocuteurs, les lieux où il se trouve, les objectifs qu'il poursuit), on peut en dire un peu plus long sur ce que sont exactement ces significations attribuées aux espaces.

Pour l'historien, s'intéresser à "l'imaginaire" d'un quartier, à sa place dans le paysage symbolique de la ville consiste trop souvent à compiler des anecdotes, extraites de chroniques, de descriptions et de souvenirs, pour donner vie et couleur à des descriptions basées sur des données plus "sérieuses". On peut penser qu'il y a plus à glaner de l'analyse de la genèse de ces images de quartiers, en considérant celles-ci comme des représentations sociales qui fournissent des modèles du réel aux acteurs dans la définition de leur conduite, et donc comme des faits qu'il est loisible de déconstruire.

Là encore, le travail sur Lyon au XIX^e siècle m'a permis de me rendre compte de la véritable richesse des discours qui fabriquent à certains sous-espaces urbains leur "personnalité", qui leur fixent dans le conflit des traits qui vont durablement y être attachés. En suivant dans le long terme les représentations sociales attachées aux espaces de Fourvière et de la Croix-Rousse, on s'aperçoit que ces images sont souvent mises en place par des individus et groupes précis, et que la construction et l'utilisation de ces représentations sociales sont des enjeux dans et au-delà de la société locale. Peut-on vraiment se référer à une quelconque "identité de quartier" si on n'a pas traqué dans le long terme cette représentation construite, comme le requiert sa nature de fait social, au lieu de la subir comme un donné intangible? Là encore, à trop considérer le "quartier" comme une essence, un mode inévitable et authentique de la vie urbaine, à trop vouloir faire signifier les moindres éléments qui font partie de cet espace

sacré, n'a-t-on pas gommé ces histoires, ces versions, ces constructions des particularités partagées, bref ces identités au profit d'une version moyenne peu satisfaisante, comme le disait Maurizio Gribaudi à propos du terme de "*culture de quartier*" ⁽²⁵⁾? Là encore, seule la prise en compte de la multiplicité des procédures de délimitation et de qualification des espaces urbains semble pertinente.

Au terme de ces remarques, peut-on faire une ultime suggestion? On aura compris que ce papier ne cherche pas à fournir une réponse directe à une question qui serait celle de la "bonne" échelle, ou de la "vraie" manière de délimiter le quartier ⁽²⁶⁾. Il plaide au contraire pour une approche du "quartier" comme découpage spatial commun, dont il est possible de dégager plusieurs modalités, répondant à des besoins, des situations ou des attitudes ou des stratégies différentes. Pour en arriver là, et éviter les pièges du "quartier-bastion", il me semble qu'il faille rompre avec l'approche du quartier par un quartier. Partir à la recherche d'un quartier, c'est peut-être inévitablement en simplifier les contours et les fonctions. Cette perspective générale inciterait en outre à réfléchir sur les thèmes du quartier clos et fini, de l'identité, de l'appartenance en les traitant comme des faits sociaux à étudier dans le cadre du phénomène urbain et non comme expressions "inévitables" de certains groupes sociaux insérés dans le tissu urbain. C'est dans la confrontation entre les différentes partitions spatiales de la ville, dans les liens entre les espaces ainsi rencontrés et la cité dans sa totalité que le thème du quartier doit trouver un autre souffle, dans le cadre d'une histoire urbaine qui ne trouve pas ses fins dans l'étude de tous les phénomènes sociaux localisés en milieu urbain, mais dans l'étude du phénomène urbain lui-même. Mais cela serait une autre question, relevant du faire savoir plutôt que du savoir-faire.

²⁵ "Le quartier comme territoire et comme représentation: les "barrières" ouvrières de Turin au début du XX^e siècle", Le mouvement social, n°118, 1982.

²⁶ Sur cette question de l'échelle, voir la contribution de Bernard Lepetit dans le précédent numéro de Genèses.